

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le débat sur le traitement des déchets bat son plein à la Communauté d'Agglomération de Niort. Un questionnaire a été envoyé par le conseil de développement et j'ai lu dans vos colonnes que d'autres questionnaires allaient voir le jour ! ce qui me laisse perplexe aux vues de l'absence de méthodologie rigoureuse dont celui-ci faisait preuve, avec comme risque de demander aux citoyens de choisir sans avoir tous les éléments d'appréciation qu'ils soient techniques, écologiques ou financiers.

Je pense, pour ma part, que des décisions rapides peuvent être prises. Elles pourraient consister

- A continuer le développement du tri sélectif des matières recyclables avec études des incitations fiscales à mettre en place auprès de ménages,
- A construire un centre d'enfouissement technique, option qui, puisque réversible, nous permettrait toujours, aux vues de nouveaux moyens d'élimination, de déménager et traiter différemment les déchets stockés.
- De travailler avec les autres structures départementales pour évaluer la pertinence d'une usine d'incinération sur le département des Deux-Sèvres en fonction des quantités de déchets non recyclables produits et afin de ne pas multiplier sur ce département le nombre de centres d'enfouissement.

Il ne m'apparaît pas du tout judicieux de prévoir une usine de traitement uniquement pour la CAN. Une telle décision serait économiquement, financièrement et écologiquement mauvaise.

Niort, le 19 septembre 2003

Geneviève P-Gaillard